





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-155**

Séance publique du

20 avril 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150420- lmc164899-DE-1-1
Date de signature : 23/04/2015
Date de réception : jeudi 23 avril 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT JEAN DE MALTE TRAVAUX D'URGENCE-
-RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'OEUVRE ET AUTORISATION DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES- FICHE OPERATION- DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le 20 avril 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 14/04/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Madame Gaele LENFANT, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Irène MALAUZAT à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
 Direction Des Musées & Du Patrimoine
 Culturel

RAPPORT POUR
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DU 20 AVRIL 2015

Nomenclature : 1.1
 Marchés publics

RAPPORTEUR : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT JEAN DE MALTE TRAVAUX D'URGENCE-
 -RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'OEUVRE ET AUTORISATION DE CONSULTATION DES
 ENTREPRISES- FICHE OPERATION- DEMANDES DE SUBVENTIONS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'ordre militaire des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (qui devint plus tard l'ordre de Malte) fonda au XIIe une commanderie avec sa chapelle, route d'Italie : l'Eglise Saint-Jean-de-Malte. Lors de la création du quartier Mazarin, l'église est intégrée dans ce nouvel espace urbain.

Edifiée au XIIIe siècle alors à l'extérieur des remparts, il s'agit du premier édifice gothique de Provence qui abritait jadis dans ses chapelles les sépultures des Comtes de Provence.

Diverses interventions d'entretien ont été effectuées au fil des années. Certaines parties ont dû être sécurisées et quelques dégradations ont nécessité des travaux.

En 2014, un diagnostic a été réalisé par monsieur Bruno JOUVE, Architecte du patrimoine. Une étude historique et documentaire a également été conduite par mademoiselle Inès CASTALDO, historienne. Aujourd'hui, le clergé affectataire souhaite pouvoir réinstaller les trois cloches dans leur état initial. Toutefois, au regard de l'étude, le beffroi et le clocher posent questions quant aux possibilités réelles de cette installation. Des préconisations concernant un certain nombre de travaux d'urgence et prioritaires sont donc à conduire. Ils constituent un préalable indispensable à la sauvegarde de l'édifice.

Les travaux seront décomposés comme suit :

- tranche ferme : révision de la toiture, évacuation des eaux dans la cour nord et l'espace sud (coût prévisionnel des travaux: 135 235,00 €).

- tranche conditionnelle 1 : restauration de la façade ouest (Portail occidental) de la tourelle nord-ouest (coût prévisionnel des travaux: 103 200,00 €) dans un premier temps et restauration du clocher et reprise du beffroi pour prévoir l'installation des cloches (coût prévisionnel des travaux : 339 301,00 €) dans un second temps.

L'équipement de moteurs de volée et l'installation électrique correspondante compléteront l'installation.

Le coût prévisionnel total de l'opération, détaillée dans la fiche opérationnelle ci-jointe, est estimé à près de 702 961,00 € H.T honoraires de maîtrise d'oeuvre, installation du chantier et missions de sécurité du chantier comprises.

Au budget 2015, la somme de 75 000,00 € est provisionnée concernant le recrutement du maître d'oeuvre et l'avance sur les travaux d'urgence. L'opération sera ensuite budgétée sur trois exercices : 2016, 2017 et 2018.

Il est donc proposé de désigner, selon les procédures des marchés publics en vigueur, un architecte des monuments historiques recruté en qualité de maître d'oeuvre de l'opération.

Celui -ci sera notamment chargé d'établir les documents nécessaires à la consultation des entreprises, d'assurer le suivi de chantier jusqu'à sa réception. Il pourra, le cas échéant, être amené à superviser des études techniques complémentaires liées à certaines natures de travaux prévus compte tenu du niveau de complexité des désordres constatés sur le bâtiment.

Aussi, mes cher (e) s collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de la mise en oeuvre des travaux de restauration de l'Eglise Saint Jean de Malte, située quartier Mazarin, pour un montant estimé à 702 961,00 € H.T , opération présentée en partie au D.O.B 2015 (débat d'orientation budgétaire);

- **AUTORISER** la réalisation des travaux prévus;

- **ADOPTER** la fiche opérationnelle ci jointe qui autorisera les marchés de restauration;

- **AUTORISER** le choix d'un maître d'oeuvre pour la préparation et la conduite des travaux estimé à quarante-cinq mille euros;

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics ou Madame l'Adjoint Délégué au Patrimoine à signer le marché et tous les documents relatifs à la Mise en oeuvre des travaux;

- **DIRE** que les dépenses seront imputées au Budget de la Ville sur la ligne 324-2135-903 qui présentera les disponibilités nécessaires;

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Elu délégué à solliciter auprès de tous nos partenaires publics ou privés (Direction régionale des affaires culturelles PACA, Conseil régional PACA, Conseil Général des Bouches du Rhône, Communauté du Pays d'Aix) des subventions et fonds de concours au plus fort taux réalisable;

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

DL.2015-155 - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT JEAN DE MALTE TRAVAUX
D'URGENCE- -RECRUTEMENT D'UN MAÎTRE D'OEUVRE ET AUTORISATION DE
CONSULTATION DES ENTREPRISES- FICHE OPERATION- DEMANDES DE
SUBVENTIONS-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/04/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



Aix en Provence

LA VILLE

DGS Coordination Culture
Direction des musées et du Patrimoine Culturel- administration générale

DEMANDE DE CREATION FICHE OPERATION INDIVIDUALISEE

EGLISE SAINT JEAN DE MALTE : TF TRAVAUX D'URGENCE + TC1

Date de début de réalisation : 2^{ème} semestre 2015 à compter de l'ordre de service.

Eglise de St Jean de Malte ¹	Nature des travaux	Prix estimés H.T	T.T.C
Tranche ferme : intervention d'urgences	Cour nord	42 660,00 €	
	Jardin sud	57 175,00 €	
	Couverture	35 400,00 €	
	Total TF	135 235,00 €	162 282,00 €
Tranche conditionnelle 1 ² La façade ouest et beffroi	Beffroi	103 200,00 €	123 840,00 €
	Tourelle + clocher + portail	339 301,00 €	407 161,20 €
	Total TC1	442 501,00 €	531 001,20 €
Installations de chantier		65 225,00 €	78270,00 €
Honoraires		45 000,00 €	54 000,00 €
Autres (coordination sécurité, contrôle technique....)		15 000,00 €	18 000,00 €
Total général		702 961,00 €³	843 553,20 €
Dont TVA	20 %	140 592,20 €	

1 Au budget 2015, la somme de 75 000,00 € est provisionnée concernant le recrutement du maitre d'oeuvre et l'avance des premières interventions d'urgence.

2 Les montants financiers des travaux prévus dans la tranche ferme et tranche conditionnelle 1 seront répartis sur trois exercices budgétaires : 2016, 2017 & 2018.

3 Les subventions sollicitées auprès des 4 partenaires publics (Drac, CG 13, CR PACA, CPA) représentent 80 % du montant H.T du coût prévisionnel de l'opération, soit 597 516,00 €, (part communale restante TTC : 246 037,00 €)